



Forum de la Culture et de la  
Jeunesse

Projet de texte juridique

*« Quelle coopération européenne pour la  
création d'un programme de relance  
culturelle pour la jeunesse ? »*

*Commissaires: Martina Llobell, Valentina Navarre Martínez de Velasco, Beatrix  
Pérez-Goicoechea Kergall*

Proposition de

**PROJET DE DIRECTIVE**

« Quelle coopération européenne pour la création d'un programme de relance culturelle pour la jeunesse ? »

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

LE PARLEMENT EUROPÉEN ET LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

Vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, et notamment ses articles 191 et 193

vue la proposition de la Commission européenne,

après transmission du projet d'acte législatif aux parlements nationaux,

vu l'avis du Comité économique et social européen,

vu l'avis du Comité des régions,

statuant conformément à la procédure législative ordinaire,

PROPOSENT LA CHARTE SUIVANTE :

## ***Préambule***

Après la crise du COVID-19 les liens culturels propres à L'Union Européenne on était arrêtés pour des raisons de sécurité sanitaire. Les pays européens, comme dans le reste du monde, se sont vu dans l'obligation de prendre des mesures extraordinaires pour prévenir la propagation du virus dans leur territoire, affectant en grande partie les secteurs du tourisme et de la culture. Les frontières ont été fermées pour tout voyage de plaisir, et proposaient une entrée très compliquée pour les déplacements en raison du travail.

Jusqu'au mois de mars 2020, l'UE proposait de nombreux projets qui rassemblaient les différents pays qui la composent, en raison d'une diffusion du « patrimoine culturel Européen ». Un programme de financement culturel nommé « Europe Créative », avait été créé en 2014 pour impulser une cohésion à travers les arts entre États Membres jusqu'à 2020 avec l'arrivée du COVID-19. Plusieurs projets étaient en route à ce moment-là, mais la grande majorité s'est vu dans l'obligation d'arrêter toutes mesures, qui comprenaient une interaction jugée dangereuse dans le cadre d'une pandémie mondiale.

Clairement, cette arrivée inattendue du virus à bouleverser ces connexions diplomatiques culturelles propres à l'UE, mais elle ne les a pas certainement éliminés pour toujours. Donnant ainsi naissance à cette commission du Forum de la culture et de la jeunesse, la nécessité de créer de nouvelles connexions internationales sécurisées en temps du COVID-19, qui envisagent une possible évolution favorable de la situation. Des solutions envers ce problème qui prennent en compte les nouvelles technologies aussi employer aujourd'hui, mais surtout les nouvelles générations avec toute une Europe pour découvrir.

Ce forum de la Culture et de la Jeunesse rassemble les ministres de la culture des pays membres de l'Union Européenne, afin d'établir un plan de relance culturelle pour la jeunesse. Durant ce forum, les ministres devront se mettre d'accord à l'unanimité pour créer ce plan de coopération internationale. Ainsi le texte présenté envisage une coopération sur deux plans: l'économique et l'éducatif.

### **Coopération sur le plan économique**

#### **Section 1: Une redynamisation des espaces culturels**

##### *Article 1*

Investissement dans les régions affaibli par la désertification (montant total à débattre)

##### *Article 2*

Bons cultures pour les jeunes citoyens européens de 200 \$ pour ceux d'entre 15 - 20 ans et de 100 \$ pour ceux entre 20 - 25 ans.

## Coopération sur le plan éducatif

### **Section 1 : Les écoles**

#### *Article 1*

Impulsion d'une culture europhile dans les programmes scolaires

#### *Article 2*

Augmentation du nombre d'apprentissage de langues européennes

### **Section 2 : Les universités**

#### *Article 1*

Augmentation des échanges universitaires entre les pays membres de l'UE.

#### *Article 2*

regularisation de l'utilisation des credits universitaires au sein de l'UE pour faciliter la mobilisation des connaissance et des personnes.

### **Section 3 : Insertion des emplois**

#### *Article 1*

Facilitation de la convalidation de diplômes dans des filières telles que la médecine au sein des pays membres.